



ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

publié le 25/09/2023 - mis à jour le 04/10/2023

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration auront lieu le vendredi 13 octobre 2023 de 8h30 à 15h. Les représentants légaux auront la possibilité de voter par correspondance avant la clôture du scrutin.

Ci-joint les modalités du vote par correspondance

Le matériel de vote va être distribué à vos enfants par la vie scolaire en fin de semaine.

Document joint

 [elections_representants_des_parents_consignes_de_vote](#) (PDF de 114.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.